



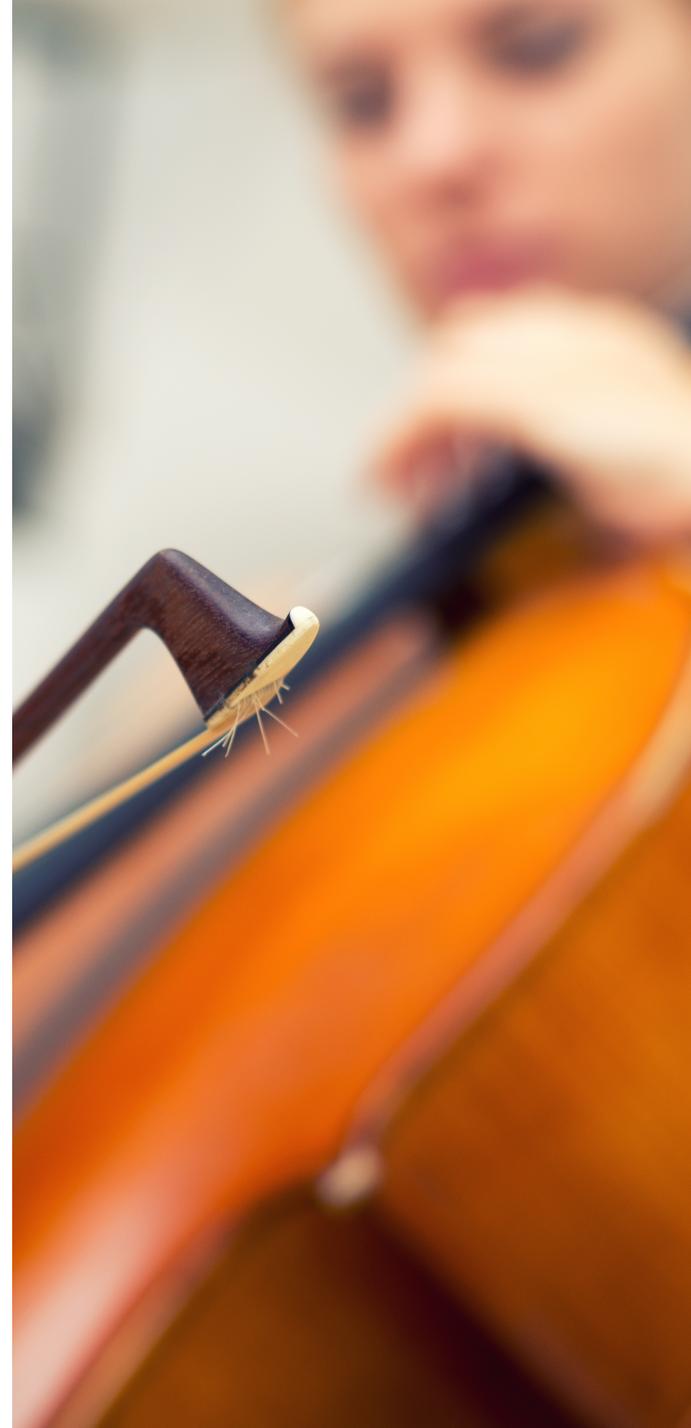
Ecole de jazz et musiques actuelles

Formation Professionnelle aux Métiers de la Musique

Notre école propose des cursus de perfectionnements ou diplômants avec pour certain en fin d'année, le titre de **Musicien Interprète des Musiques Actuelles** : Le **MIMA**.

L'apprentissage de ces instruments se fait grâce à de nombreux formateurs, pour la plupart des professionnels en activité (Intermittents du spectacle). La **démarche pédagogique** se veut innovante car elle se nourrit de la personnalité de chaque élève afin de susciter l'envie de jouer ensemble et le **plaisir de partager**. La **convivialité** et l'**enrichissement**, le respect et l'écoute des autres permettront d'apprendre la pratique instrumentale, le chant et le **sens rythmique**.

La Swing Romane Académie est membre de la Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles (**FNEIJMA**), conventionnée avec l'état Français. La FNEIJMA fédère plus d'une trentaine d'écoles et lieux de formations installés sur le territoire national et de l'Outre-Mer. Elle permet et propose à chacune d'entre-elles de présenter ses élèves pour valider un diplôme de niveau IV, le MIMA : Musicien Interprète des Musiques Actuelles. Une fonction de référence pour contribuer aux critères d'éligibilités des actions de formation des musiciens.



PRESENTATION DU TITRE MIMA

Le titre MIMA est composé de trois blocs de compétences (BC), chaque bloc de compétences est composé de plusieurs compétences.

Bloc 1 : Créer et interpréter en public

- Repiquer la partie musicale de son instrument et déchiffrer une partition
- Pratiquer son instrument seul ou en groupe
- Utiliser sa culture musicale pour concevoir un projet musical et artistique
- Élaborer les documents nécessaires à l'équipe technique et artistique du spectacle
- Gérer les équilibres sonores instrumentaux et/ou vocaux et de traitement du son par l'utilisation du matériel d'amplification

Bloc 2 : Enregistrer une maquette musicale

- Choisir le studio/mode d'enregistrement
- Sélectionner et mixer les parties de l'œuvre musicale

Bloc 3 : Promouvoir et développer un projet artistique et musical

- Identifier l'environnement professionnel des musiques actuelles
- Élaborer une stratégie de communication et de diffusion en fonction de l'environnement professionnel musical et/ou des publics visés par le projet



LE MIMA

Présentation du titre

LES OBJECTIFS

Cette formation a pour but de répondre à votre projet professionnel, d'étudier et progresser dans l'art que vous souhaitez développer, avec en ligne de mire celui de vous rendre autonome et créatif sur votre instrument, vous donner l'envie de jouer, de partager ensemble, et donc tous les chanteurs et instrumentistes en devenir sont concernés.

L'INTÉRÊT DU DIPLÔME

Depuis février 2008, le certificat est enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et prend le titre de Musicien Interprète des Musiques Actuelles, MIMA. Il peut également s'obtenir par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) conformément à la loi sur la formation continue tout au long de la vie.

Il confère le premier échelon d'artiste professionnel de la musique, soit un titre de niveau IV. Les écoles adhérentes de la FNEIJMA sont seules habilitées à former et à présenter des musiciens à ce titre. Il est un repère dans le parcours de professionnalisation et la concrétisation d'un projet artistique personnel.

Il est à la fois un miroir des pratiques pédagogiques des différentes écoles, mais aussi un éclairage sur l'environnement culturel et professionnel de ces musiques. Il participe à la mise en place d'un objectif commun de formation sur les musiques actuelles et de la structuration du secteur.



LE MIMA

Objectifs et diplôme

PASSERELLES VERS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le titre MIMA permet l'admission aux concours d'entrée dans les pôles supérieurs de musique, qui préparent notamment aux DNSPM et/ou Licences de musique ou musicologie.

DNSPM/Licence : Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien / Licence de musique ou musicologie. Se prépare dans les Pôles supérieurs d'enseignement de la musique conjointement avec les universités de musique et musicologie.



DÉBOUCHÉS

Emplois filière musicale :

Tous les emplois de musicienne interprète principal ou d'accompagnement (instrumentiste et/ou vocaliste) dans tous les répertoires des musiques actuelles.

Tous les emplois faisant appel aux compétences de composition, d'arrangement, de transcription de la musique.

Emplois autres secteurs :

- Tourisme
- Hôtellerie/restauration – Divertissement
- Loisirs
- Animation
- Évènementiel

LE MIMA

Passerelles
&
débouchés



LE PROGRAMME

Une formation de 600 heures/an (20h/semaine) dans le cadre d'une qualification :

Pratique instrumentale : 180 heures

Les techniques d'accompagnements, les arpèges, l'improvisation et l'étude des répertoires du jazz.

Harmonie : 60 heures

Elle permet au musicien de comprendre la musique, de découvrir les cadences d'accords propres au jazz ainsi que les différentes terminologies : L'Anatole, le Christophe, les degrés standards.

Rythme : 60 heures

Appréhender la rythmique, bien se placer et lire une partition rythmiquement.

Solfège : 30 heures

Etude de la lecture et de l'écriture musicale, du rythme, des intervalles, de la transposition et des clefs...

Lecture chantée : 30 heures

Apprendre à chanter et à lire une partition. Développer l'écoute et l'oreille du musicien. Lire les notes d'une partition, pouvoir entendre l'harmonie, entendre et chanter les intervalles : Tierce, quinte, sixte, septième...

Histoire de la musique : 30 heures

Histoire du jazz et des différents mouvements musicaux d'un point de vue historique, géographique et sociologique

LE PROGRAMME - Suite



Une formation de 600 heures/an (20h/semaine) dans le cadre d'une qualification :

Relevé instrumental : 30 heures

Se situer dans un morceau, isoler un instrument dans son environnement sonore, organiser le relevé étape par étape, apprendre les méthodes de transcription d'un passage, intérioriser le tempo, organiser la partition dans son ensemble.

Atelier dirigé : 60 heures

Un travail en groupe sur des standards de jazz et encadré par un professeur.

Travaux pratiques : 90 heures

Un temps de travail obligatoire pour mettre en pratique les cours de la semaine. Un professeur reste disponible pour répondre aux questions des stagiaires.

Environnement socio-professionnel : 30 heures

Connaître en détail tous les secteurs d'activités liés aux métiers de la musique et apprendre à promouvoir un projet artistique et musical

NOS PARTENAIRES

FNEijma


SPEDIDAM
LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRÈTES


adami
artistes interprètes
votre talent
à des droits

Afdas

sacem 
Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique


imusic-school

Dupont
GUITARES


FRÉMEAUX & ASSOCIÉS

NOUS CONTACTER

137, rue du Château
75014 PARIS

<http://www.swingromaneacademie.com/>

swingromaneacademie@gmail.com

09.80.36.85.21 / 06.68.45.14.77

SIRET : 512 624 602 00052

APE : 8552Z